

TD optionnel remarquable

Atelier d'analyse sur l'architecture du XXème siècle et l'architecture contemporaine

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	E 8-4-2
Semestre	8	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	1	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Mazel
Autre enseignant : M. Caradec

Objectifs pédagogiques

ATELIER D'ANALYSE SUR L'ARCHITECTURE DU XXe SIECLE ET L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE

-Le prisme des relations de filiation et de généalogie-

Loeiz CARADEC & Caroline MAZEL (coord.), architectes DPLG, Maîtres de conférences en TPCA

1- Visée

Cet enseignement vise à analyser et à comprendre la conception et la construction de l'objet architectural contemporain comme élément remarquable du patrimoine, en vue de forger chez l'étudiant une culture propre à la discipline architecture qu'il puisse valoriser dans sa propre production.

Contenu

2- Contexte

-Partenariat

L'enseignement s'inscrit dans le cadre du partenariat entre l'ensapBx, le laboratoire PAVE et la DRAC Nouvelle Aquitaine autour de la politique du label « Architecture Contemporaine Remarquable » (ACR). Il est susceptible de contribuer au programme de recherche et d'expertise piloté par L. Caradec et C. Mazel dans le but d'identifier et d'évaluer un panel de réalisations labellisables, d'envisager la diffusion scientifique des connaissances produites., d'accompagner les propriétaires et gestionnaires. Ce contexte offre aux étudiants une expérience concrète de visite, de rencontre avec les propriétaires-gestionnaires et de valorisation des connaissances produites, les rendant acteurs du processus de patrimonialisation.

-Processus de patrimonialisation

La connaissance et la valorisation de l'architecture récente constituent un des enjeux majeurs pour le Ministère de la Culture. Sous l'impulsion de la loi relative à la Liberté de création, à l'architecture et au patrimoine du 7 juillet 2016 (dite LCAP), le label « Architecture Contemporaine Remarquable » a été mis en place. Cette distinction peut être attribuée aux réalisations de moins de 100 ans d'âge dont la conception présente un intérêt architectural ou technique suffisant.

3- Hypothèses

Nous partons de l'hypothèse qu'au sein de toute évolution réside une permanence. Sur cette base, nous souhaitons aborder l'histoire 1- pour montrer comment existent des filiations entre l'architecture des différentes époques et civilisations et 2- pour mettre en lumière une forme de continuité. Des formes permanentes existent, certaines filiations sont archaïques et souvent, la tradition est inscrite dans la modernité.

Cet enseignement s'intéresse également aux doctrines architecturales et urbaines et aux dispositifs spatiaux dont elles ont été porteuses depuis la fin du XIXe siècle à l'échelle internationale. Si une doctrine est par définition une pensée qu'un auteur a théorisée avant de la transmettre, nous émettons comme deuxième hypothèse que dans l'histoire, des architectes ont pu ne pas s'exprimer sur les principes qui gouvernaient la conception de leur travail sans pour autant ne pas avoir de doctrines. Considérer que du fait de leur pragmatisme, leur pratique leur tenait lieu de théorie est réducteur tant l'œuvre de certains est cohérente. Nous supposons que consciemment ou non, des principes les ont guidé.

Pour des étudiants en architecture, il importe de repérer, d'analyser et de comprendre ces "vérités" universelles et intemporelles et ces doctrines "latentes" afin de dépasser l'apprentissage de savoirs historiques pour se forger une culture architecturale et l'intégrer dans leur propre conception.

4-Objectifs

-de l'analyse architecturale et constructive

Comprendre la singularité de la réalisation.

Repérer le caractère innovant ou expérimental de la conception ou sa place dans l'histoire des techniques.

Evaluer la notoriété de la réalisation, son exemplarité dans la participation à une politique publique et sa valeur de manifeste (appartenance à un mouvement).

Mettre en lumière l'appartenance à un ensemble ou à une œuvre dont l'auteur fait l'objet d'une reconnaissance nationale ou locale.

Apprécier la vie de l'ouvrage et son état actuel.

-de l'étude des filiations et généalogies

Envisager comment les dispositifs spatiaux et les procédés de construction dont sont porteuses les doctrines se diffusent sur la scène internationale et régionale par le biais de formes d'habitat qui développent des similitudes et/ou des particularités spatiales selon les opérations.

Faire émerger une généalogie architecturale, une filiation des principes idéologiques et spatiaux mis en œuvre par les architectes.

Mettre en résonance des concepts plus ou moins éloignés dans le temps pour comprendre l'origine des idées nouvelles.

Comprendre comment une expression régionale mêle des sources génériques et globales à des références spécifiques et locales.

Saisir les influences de la variabilité contextuelle sur la production de la forme spatiale, le vocabulaire architectural et les techniques constructives convoquées.

Evaluer l'évolution des usages et des programmes et leurs relations.

5- Corpus

Le panel soumis à l'étude en Nouvelle Aquitaine est ouvert d'un point de vue programmatique. Nous cherchons à établir des liens, à percevoir des porosités et à mesurer l'exemplarité ou la singularité des situations étudiées.

Mode d'évaluation

Rendu des planches restituant l'analyse par voie graphique et textuelle. Présentation orale devant le jury. Professionnels du patrimoine, personnes ressources et propriétaires-gestionnaires des biens étudiés peuvent être conviés.

Travaux requis

Le corpus de réalisations est donné comme préalable et le travail est effectué en groupes. Trois étapes structurent l'atelier :

-le temps de recherches afin d'explorer les sources existantes en vue d'établir un état des savoirs et de constituer un fonds documentaire et d'archive. S'y associe sous forme de cours et/ou conférences, un apport de connaissances sur le processus de labellisation ACR et sur les figures qui ont jalonné la pensée de l'architecture et de l'urbanisme depuis la fin du XIXe.

-dans un deuxième temps, le travail consiste à regarder, décrire, analyser, conceptualiser, comparer, évaluer. Les étudiants définissent pour cela une grille d'analyse spatiale et procèdent par décomposition analytique sur la base du dessin.

-l'atelier se termine par un temps de restitution où les étudiants envisagent un mode de retranscription mettant en avant leurs conclusions.

Bibliographie

Communiquée chaque année en fonction du corpus étudié.

Support de cours

Documents techniques et archives communiquées en amont de l'analyse.



